



Les taxes d'urbanisme

Lors de la réalisation de votre projet de construction, vous serez assujéti à des taxes d'urbanisme liées à votre autorisation de construire.

La Direction départementale du territoire du Val d'Oise met à votre disposition des plaquettes d'information spécifiques aux types de construction :

- maisons individuelles
- logements collectifs
- activités économiques

Liens utiles

[JE CONSTRUIS, JE SUIS ASSUJÉTI À DES TAXES D'URBANISME
TAXE D'AMÉNAGEMENT : INFOS ET CALCULS](#)